



Mesdames et messieurs les représentants de l'Administration,  
Mesdames et messieurs les représentants des personnels élus,

Nouvelle CAPA et quand on croit que les sujets sont épuisés notre président et nos ministres nous font de nouvelles annonces.

Devant la chute du nombre d'inscrits aux concours, il devenait urgent de revoir la formation initiale et le positionnement du concours. Le SE-Unsa acte positivement le passage des concours à bac + 3, pour le premier degré comme le second degré, suivi d'une formation en deux ans validée par un master. Nous resterons néanmoins très attentifs car une fois de plus la précipitation est de mise. A croire que la start up nation est plutôt une speed up nation.

A contrario, la dernière sortie du ministre de la fonction publique est pour nous une ligne rouge qui vient d'être franchie. Cette remise en cause de notre statut à mot plus ou moins couvert, en mettant en avant une volonté de développer les licenciements des agents publics est une attaque frontale inacceptable. Conditionner les hausses salariales au mérite ne l'est pas moins. Et surtout, ça se mesure comment le mérite d'un enseignant ? Les résultats scolaires des élèves, le nombre de pactes contractés, les inscriptions au PAF pour des formations pendant les vacances ?

Mais ce qui résume le mieux la méthode présidentielle est l'impréparation du choc des savoirs. Le ministère a lancé à grands fracas son *Choc des savoirs*, mais se heurte sans surprise à la difficulté de trouver des enseignants en nombre suffisant pour les dédoublements des groupes en français et en mathématiques. Depuis plusieurs années, les suppressions de postes sont constantes. En 2024, le nombre de postes offerts aux Capes de lettres modernes et lettres classiques a diminué. Dans le même temps, le nombre d'inscrits aux concours est en chute libre, au point que le ministère a de nouveau, cette année, repoussé la date de clôture des inscriptions. Il n'est donc guère étonnant que la rue de Grenelle soit aux abois et cherche des pis-aller.

C'est ainsi que le ministère envisage d'organiser une campagne de recrutement en détachement des professeurs des écoles pour enseigner en collège. Cela revient donc à déshabiller l'enseignement du premier degré pour habiller le second degré. Pire, le ministère souhaite proposer aux professeurs des écoles actuellement en disponibilité de candidater à un détachement en collège, faute d'avoir obtenu leur

mutation pour suivre leur conjoint. Il est là, particulièrement cynique d'utiliser la situation complexe de collègues pour tenter de résoudre d'autres difficultés créées par ce même ministère.

Le plan de préparation RH prévoit également de faire appel aux retraités, la solution ultime du ministère quand il n'a plus rien à proposer. Vu la dégradation des conditions de travail, on doute du succès de la manœuvre. Les retraités risquent d'être peu nombreux à se porter volontaires.

Le SE-Unsa réaffirme son opposition au *Choc des savoirs* et dénonce une politique de la rustine qui consiste à demander aux personnels de faire plus avec moins, pour pallier le manque de préparation du ministère et compenser sa politique budgétaire restrictive.

Conséquence de cette vision restrictive et objet de cette CAPA, les refus de temps partiels. Ce sujet est toujours intrigant. La fameuse nécessité de service. Pour les demandeurs, c'est davantage la nécessité de tenir et la solution la plus simple d'allier vie professionnelle et vie personnelle, c'est un indice qui devrait alerter notre institution sur son absence de volonté à traiter ce sujet des conditions de travail, de la prévention aux RPS et à proposer des perspectives de carrière. Les enseignants aujourd'hui se sentent de plus en plus malmenés, maltraités.

Lorsque seulement 19% des enseignants conseilleraient ce métier à un proche, ça interroge.

Lorsque 38% sont prêts à changer de métier, ça questionne.

En cette période où le manque d'enseignant est prégnant, refuser les temps partiels semblent être un palliatif mais est-ce un choix raisonnable ?

Merci.